

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le douze décembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

Date de convocation du conseil communautaire : 06 décembre 2023

**PRESENTS :** Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL

M. BUGNAZET : Pouvoir donné à M. MOLLE

Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

**EXCUSEES :**

Mme VINSON

Mme VILLEVIEILLE

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20231212\_D\_126

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Annexe DSP AEP :**  
**Décision Modificative**  
**n°3**

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 3 du Budget AEP DSP dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant un ajustement des dépenses de fonctionnement :

- Une augmentation des charges de personnel d'un montant de 350 €, correspondant à l'ajustement du coût de la mise à disposition des agents du service technique sur le service eau potable (coût total pour l'année 2023 : 5 350 €), équilibrée par une diminution des dépenses imprévues.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-0210 : Autre personnel extérieur	0 €	350 €	0 €	0 €
TOTAL D 010 : Charges de personnel et frais similaires	0 €	350 €	0 €	0 €
D-022 : Dépenses imprévues (exécution)	350 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exécution)	350 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>350 €</b>	<b>350 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du Budget AEP DSP.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

La Secrétaire de séance

Au registre sont les signatures,

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

Julie TARERAT

043-244301131-20231212-20231212\_D\_126-DE  
Reçu le 15/12/2023